



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1961 DU 3 JUILLET 2024

Le Chef de l'État a reçu les Lettres de créance de quatre nouveaux Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a reçu, ce mercredi 3 juillet 2024, au Palais de la Présidence de la République, les Lettres de créance des Ambassadeurs Souariba GONFOULI du Tchad, Zied SAADAOUÏ de Tunisie, Mahmood AKHTAR MAHMOOD du Pakistan et Gaston GAKOSSO du Congo.

Le Chef de l'État les a chaleureusement félicités pour leur nomination et les a assurés de l'accompagnement du Gouvernement ivoirien dans l'accomplissement de leurs missions dans notre pays.

Le Président Alassane OUATTARA a, en outre, réitéré sa volonté de continuer à œuvrer à la diversification et au relèvement du niveau des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et les quatre pays, en vue de favoriser plus d'opportunités.

Les quatre diplomates ont, pour leur part, salué les excellentes relations entre la Côte d'Ivoire et leurs pays respectifs, et pris l'engagement d'œuvrer à leur consolidation et leur diversification.

Plus spécifiquement, l'Ambassadeur Souariba GONFOULI du Tchad a pris l'engagement d'œuvrer au renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Tchad dans le domaine économique où la Côte d'Ivoire est l'une des puissances régionales.

L'Ambassadeur Zied SAADAOUÏ de Tunisie a, quant à lui, exprimé la volonté de travailler au rapprochement des opérateurs économiques ivoiriens et tunisiens, et à l'accroissement des investissements entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie.

De son côté, l'Ambassadeur Mahmood AKHTAR MAHMOOD du Pakistan s'est engagé à renforcer la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et le Pakistan, promouvoir les échanges entre les secteurs privés ivoirien et pakistanais et contribuer au financement des domaines clés du Plan National de Développement 2021 - 2025 de la Côte d'Ivoire, notamment l'agriculture, la médecine et le textile.

Dernier diplomate à présenter ses Lettres de créance, l'Ambassadeur Gaston GAKOSSO du Congo a, pour sa part, exprimé la volonté de mettre en œuvre les Accords bilatéraux signés entre la Côte d'Ivoire et la République du Congo, à l'occasion de la visite d'État du Président Denis SASSOU-NGUESSO en Côte d'Ivoire.

Notons que le Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République, M. Fidèle SARASSORO, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, M. Léon Houadja Kacou ADOM, et la Secrétaire Générale de la Présidence de la République, Mme Masséré TOURÉ-KONÉ, ont pris part à cette cérémonie.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Léon FOSSOU

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 43 27 - 07 07 93 69 12

Email: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci